

## La collaboration ATC/CADEC, 71 projets accompagnés, 40 millions d'euros investis, 168 emplois créés...

Par Jean-Michel Catani et Jean-Louis Moretti



Depuis 18 mois, la collaboration ATC/CADEC, c'est 71 projets accompagnés, 40 millions d'euros investis, 168 emplois créés...

### Un choix audacieux et prospectif...

Début décembre 2010, la Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse a fait le choix de l'audace et de l'ambition pour accompagner les investissements des professionnels de ce secteur essentiel pour l'économie insulaire: l'hébergement marchand représente 20 % du PIB de l'île à fin 2010.

En confiant 5 millions d'euros à la Caisse de Développement de la Corse dont l'activité prêteuse venait de redémarrer, l'ATC a fait le pari de l'ingénierie et de l'innovation financière en s'associant au dispositif d'avance remboursable à taux zéro (bonifié par la Collectivité Territoriale de Corse) proposé par la CADEC.

Partant du postulat que « les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain » et du constat de l'inefficacité du système des subventions (trop consommateur d'argent public, trop long dans ses délais de réalisations...), le système d'Avances Remboursables imaginé par la CADEC se voulait simple et efficace, avec une mise en place rapide, en amont du projet d'investissement.

### Une satisfaction partagée...

À ce jour, la satisfaction exprimée par les bénéficiaires du dispositif rejoint celle des ordonnateurs publics tels que l'ATC, avec des résultats qui doivent retenir toute notre attention :

Au 30 juin 2012, à l'issue des 18 mois de sa nouvelle activité, la CADEC aura accompagné 71 projets dans le domaine du tourisme, avec une grande diversité des bénéficiaires tant sur le plan géographique (35 % de bénéficiaires en zone rurale, 45 % en zone littorale et 20 % dans l'urbain) que sur le plan économique avec une répartition quasi égale entre les diverses catégories d'hôtels, et un seul bémol, le faible nombre de projets pour le tourisme de plein air

(seulement 8 % des demandes), 8 millions d'euros d'avances remboursables ont ainsi permis de réaliser 40 millions d'Euros d'investissements en Corse avec la mobilisation de 25 millions d'euros d'emprunts bancaires.

En termes d'emplois, ce sont 500 emplois pérennes qui ont été consolidés pendant que 168 nouveaux postes étaient créés.

Favoriser la mise aux normes des établissements hôteliers insulaires, leur montée en gamme, la création d'emplois pérennes ou encore le choix d'énergies renouvelables: les ambitions de l'ATC se sont trouvées concrétisées par un outil financier dont la vertu supplémentaire est d'inciter les intervenants bancaires traditionnels à ne pas relâcher leur effort d'accompagnement de l'investissement grâce à un partage du risque simple, efficace et fortement apprécié par des établissements qui, crise bancaire oblige, se retrouvent en mal de liquidité.

### D'une bonification à l'autre...

Mais au-delà de ces chiffres qui démontrent l'adéquation entre le choix de l'ATC de ces avances à taux bonifié et les besoins d'investissement de l'industrie touristique, c'est un autre point fort du dispositif qui doit être mis en exergue, celui de l'effet multiplicateur induit par le recours aux fonds européens du FEDER, si difficiles à mobiliser en Corse.

En effet, pour 5 millions confiés par l'ATC à la CADEC, ce sont bien grâce au FEDER 8 millions d'euros d'avance remboursable qui ont été mis en place, soit 60 % de plus que la mise initiale.

Que notre lecteur se rassure, les financiers de la CADEC n'ont pas eu recours à un mécanisme complexe ou risqué pour l'argent public, bien au contraire: la CADEC a pu « bonifier » les 5 millions mis à disposition par l'ATC dans le cadre de son action de soutien aux professionnels du tourisme en y associant 3 millions d'euros de fonds FEDER que la CADEC peut mobiliser en tant qu'instrument d'ingénierie financière.

### Une Banque Publique d'Investissement avant l'heure

Emploi, innovation, compétitivité, développement éco-responsable, autant de challenges à relever par l'industrie touristique insulaire... et autant d'axes de développement que l'Europe accompagnera dans ses nouvelles programmations.

Aussi, l'Agence du Tourisme de la Corse renforcera son action commune avec la CADEC afin de permettre aux hôteliers insulaires de bénéficier des possibilités de financement les plus étendues grâce à ce dispositif original et innovant, et répondre ainsi aux défis de l'avenir.

En effet, avec 8 € d'investissement pour 1 € de ressource régionale mobilisée, la banque publique d'investissement fonctionne déjà en Corse...